

## REUNION DU 15 AVRIL 2019

Présidence : Mr Jean BAUCOU Maire

Présents : Mr PUHARRÉ, Mme LOPEZ Adjoint

Mme MORET

Mrs SALAMITOU, MAHIEU, GABASTOU

Absent :

Excusés : Mr LESAQUE, Mme VIEILLEROBE, Mme BERNARD donne pouvoir à M. SALAMITOU

Secrétaire : S. MACHICOTE

Convocation : 10/04/2019

### **N° 01-04-2019 : VOTE DU TAUX DES TAXES 2019 :**

Le Maire avec le service administratif présente le projet de budget 2019 qui sera mis au vote.

D'une manière générale, ce budget proposé a été établi avec :

Maintien des taux de fiscalité identique à ceux de l'année 2018 à savoir :

- 17,09 % pour la TH
- 10,40 % pour la TF Bâti
- 25,27 % pour la TF non Bâti

Cela va générer une recette de :

- TH – Base .....	1.487.000 € + 17,09 % =	254.128 €
- TFB – Base .....	1.260.000 € + 10,40 % =	131.040 €
- TFNB - Base .....	17.600 € + 25,27 % =	4.448 €
TOTAL .....		<u>389.616 €</u>

Le produit 2018 a été de 378.826 €.

### **N° 02-04-2019 : VOTE ET APPROBATION DU BUDGET 2019 :**

1) Un programme d'investissement contraint et nécessaire est limité par prudence financière à 353.646 € TTC. Le remboursement en capital des emprunts sur la période est budgété à hauteur de 171.919 €.

Le budget d'investissement proposé global s'équilibre en dépenses et recettes à 828.795 €.

2) Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 1.076.021 € avec au détail

- Par chapitres dépenses :
  - Charges à caractère général ..... 397.380 €
  - Charges générales et frais assimilés ..... 461.550 €
  - Atténuation de produits ..... 15.743 €

- Autres charges de gestion courante .....	124.200 €
- Charges financières .....	58.805 €
- Charges exceptionnelles .....	200 €
- Dépenses imprévues .....	1.994 €
- Dépenses d'ordres .....	16.149 €
TOTAL .....	<u>1.076.021 €</u>

- Par chapitres recettes :

- Produits de services .....	83.030 €
- Impôts et taxes .....	559.604 €
- Dotations, subventions et participations .....	302.876 €
- Autres produits de gestion courante .....	44.000 €
- Produits financiers .....	10 €
- Produits exceptionnels .....	13.000 €
- Atténuation de charges .....	58.000 €
- Excédent de fonctionnement reporté .....	15.501 €
TOTAL .....	<u>1.076.021 €</u>

a) La charge de personnel avec attribution de compensation d'état est de 461.550 € – 58.000 € = 403.550 € soit ratio : 
$$\frac{\text{Frais de personnel} \dots\dots\dots 403.550 \text{ €}}{\text{Dépenses réelles de fonctionnement} \dots\dots 1.076.021 \text{ €}} = 37.50 \text{ €}$$

Soit un ratio conforme avec les objectifs de prudence dans la gestion territoriale.

b) Le ratio de la dette – Annuité de la dette sur recettes réelles de fonctionnement s'affecte à 21,75 % soit légèrement au-dessus de ratio de référence objectif à 20 %.

D'où la raison d'un plan d'investissement avec financement par emprunt supplémentaire à limiter au maximum.

3) Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre en recettes et dépenses à 1.076.021 €. Les budgets investissement et fonctionnement ont fait l'objet d'une lecture ligne à ligne, un débat demande d'explication s'est instauré.

Lecture définitive et explications données, le budget est mis aux votes.

Budget fonctionnement adopté à l'unanimité.

Budget investissement adopté à l'unanimité.